



« Printemps arabes »? Hivers islamiques?

Par [Paul Delmotte](#)

Mondialisation.ca, 09 décembre 2011

9 décembre 2011

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Analyses: [Le «Printemps arabe»](#)

Cet article est paru dans la revue « POINTS CRITIQUES » de l'[UPJB](#).

C'est Zhou En-Laï qui, lorsque qu'on lui demanda un jour quel bilan il tirait de la Révolution française, avait répondu: «*il est encore trop tôt*»...

Voilà qui vaut certainement pour les dites «révolutions arabes». Il est néanmoins permis de faire certains constats, de poser certaines questions. Sur les évènements eux-mêmes comme sur notre façon de les voir.

Révolutions arabes, Printemps arabe... Ce n'est pas le lieu d'entamer des débats sémantiques, quant à savoir si le terme de *révolution* – passablement galvaudé depuis la chute de Ceaucescu et les *révolutions colorées* ou *florales* – s'applique aux soulèvements populaires tunisien, égyptien, libyen. Dans ces trois pays, le bouleversement s'est borné au renversement d'un despote et d'une partie de son entourage. Ce qui n'est, certes, pas peu de chose. Pour ce qui est de l'ordre socio-économique, rien n'autorise à parler de *révolution*.

Vous avez dit « révolution »?

Au contraire. Au Caire, la junte militaire au pouvoir – le *Conseil supérieur des forces armées* (CSFA) – prend de plus en plus des allures dictatoriales et peut légitimement être soupçonnée d'attiser les tensions interconfessionnelles en vue, précisément, de maintenir l'ordre social ancien, national et international, e. a. face à un mouvement ouvrier déjà remarquablement combatif bien avant la chute de Moubarak. En Tunisie, suite à des élections quasiment irréprochables, il n'apparaît pas non plus que cet ordre socio-économique soit menacé, le grand vainqueur du scrutin, *Ennahda*, ayant lui-même pour mot d'ordre la stabilité et l'appel aux investissements étrangers. Même si certains déçus des élections, en Tunisie comme chez nous, semblent regretter, comme hier en Algérie, de ne pouvoir «changer de peuple». Par ailleurs, une administration largement compromise avec l'ancien régime reste en place. De même qu'un fort mécontentement social dans un pays comptant 800.000 sans-emploi et un taux de chômage de 30% dans certaines régions. Enfin, en Libye, les suites d'une révolte qui s'est rapidement muée en guerre civile, semblent autoriser bien des craintes. Et le pouvoir mis en place grâce à l'intervention occidentale pourrait bien augurer, en matière d'autonomie financière et économique, non pas d'une révolution, mais d'une quasi *contre-révolution*.

Trois cas à eux seuls fort dissemblables. Sans parler des évènements, récents ou en cours, au Bahreïn, à Oman, au Yémen et en Syrie. Le *Printemps arabe* serait-il une illusion d'optique?

De l'orientalisme...

Printemps arabe... Depuis notre «Printemps des peuples», en 1848, l'expression a fait florès. Et quoi de plus confortable que de plaquer sur d'autres aires de civilisation, nos propres balises, nos propres repères historiques?

J'ai dit ailleurs[1], combien notre regard «occidental» sur l'Autre arabo-musulman restait imprégné de ce qu'Edward Saïd a appelé une vision *orientaliste* qui, comme le montre Thierry Hentsch[2], s'est enracinée dans nos esprits depuis les *Lumières* et Montesquieu. Quel est le discours qui découle de cet *orientalisme*? Celui que nous connaissons et entendons quasi quotidiennement depuis, *grosso modo*, la révolution khomeyniste de 1979. Celui qui dit: attention à ce «bloc monolithique»; attention à ces peuples «ne fonctionnant qu'à la religion», «obscurantistes», «fanatiques» et «agressifs»! Plus: incapables de s'élever à LA modernité de leur propre chef...

Une chose m'a particulièrement frappé dans la couverture médiatique des «révolutions arabes»: la brusque disparition de ce discours et celle, après au moins trois décennies d'omniprésence, du terme «arabo-musulman». Les «révolutions» étaient soudain (re)devenues «arabes»... Autre chose: le regard posé sur celles-ci m'est apparu comme une sorte de processus d'autocongratulation. Car il est une autre face de l'orientalisme: volontiers bienveillante, paternaliste, «accueillante» (sous conditions!), confiante dans le fait qu'«ils» parviendront – avec, bien sûr, notre aide – à devenir «modernes», «démocratiques» et laïques. Comme nous...

Or, quelques mois plus tard, tout semble à nouveau basculer. Et l'orientalisme «classique» réapparaître en force. Il a suffi, pour cela que les Frères musulmans égyptiens apparaissent comme la première force politique en Égypte. Que le président du *Conseil national de transition* (CNT) libyen évoque la charia et la polygamie. Qu'*Ennahda* obtienne 35% aux élections à la Constituante tunisienne.

Tunis: souvenirs d'Algérie

«*Et si, en Tunisie, la démocratie passait par l'islam?*», s'interroge *Le Monde* (26.10.11), posant là une question déjà ancienne... et profondément refoulée. Elle renvoie en effet à un article écrit voici vingt-six ans (!) par le politologue algérien Lahouari Addi[3]. Qui écrivait e. a. que «*le fait que les islamistes sont susceptibles d'accepter les élections ouvre des perspectives de démocratisation dans les pays musulmans [...] La libéralisation de la société [...] est appelée à évoluer et à s'enrichir sans cesse*». L'on sait ce qu'il advint en Algérie: «*l'interruption du processus électoral*» par, comme l'appelaient les Algériens, «la «mafia politico-militaire» – au demeurant cautionnée par la dite «communauté internationale» – et une guerre civile qui fit quelque 150.000 morts.

Or, que peut-on voir aujourd'hui en Tunisie? La victoire d'*Ennahda* n'a pas été un «raz-de-marée électoral» et apparaît ainsi moins effrayante que celle du *Front islamique de Salut* algérien à l'époque. Plus, *Ennahda*, qui n'a cessé d'évoquer sa «modération» en cours de campagne serait le premier parti à être «effrayé» par son propre succès, d'où ses appels incessants à une large coalition[4]. Enfin, cette «modération» ne date pas d'hier et les insinuations de «tactique électoral» relèvent ici en bonne partie du procès d'intention. Déjà au début des années 1990, Rachid Ghannouchi estimait que la démocratie «*faisait partie*

des valeurs de l'islam» et en constituait même «l'une des valeurs de base»[5]. Et, déjà, précisait François Burgat, «bien peu, verront [dans ses propos] la preuve d'une réelle conviction démocratique. On préférera n'y voir [qu'un] double langage qui serait l'apanage de tout adepte de l'islam politique en situation minoritaire»...

La victoire des islamistes tunisiens est due, beaucoup le rappellent, à leur image de «*parti des emprisonnés et des torturés*»[6], mais aussi à leur proximité du petit peuple, au fait qu'ils n'ont pas, contrairement aux «*laïques*» négligé l'intérieur du pays, à un discours identitaire efficace et, enfin, au fait qu'après vingt-trois ans de corruption au plus haut niveau de l'État, le Tunisien «*désire aussi le retour de certaines valeurs [...] Moins de voleurs et plus de valeurs*»[7]. «*On a d'abord voté pour un parti qui rassure, le parti de l'ordre et de la sécurité*». Voilà pourquoi e. a. les partis qui ont misé sur la diabolisation d'Ennahda se sont effondrés. «*L'alternative: soit la Tunisie islamiste, soit la Tunisie laïque*» mise en avant par certains «*intellectuels et bourgeois libéraux, souvent francophones*», constate l'envoyé du *Nouvel Obs'*, s'est transformée pour eux en un piège mortel[8]. Par contre, écrit Henri Goldman[9], «*pour la plupart des leaders progressistes tunisiens, il n'a jamais été question de s'aligner sur les obsessions - pavloviennes - des maîtres-penseurs d'outre-Méditerranée.*» Ce dont on peut, je pense, se réjouir avec lui.

Un certain goût pour le thriller

En Libye, les révélations savamment distillées *après coup* par les médias - quant aux motivations invoquées pour justifier une intervention occidentale qui se serait soldée, selon certains, par 30.000 morts - semblent ne susciter que l'indifférence. Ainsi, l'article du *Monde* (8.11.11) qui fait état du déploiement de sous-marins français et de discussions entre états-majors français et britannique «*pour répartir les zones d'intervention respectives*» - et cela *plus d'un mois avant* les premières frappes censées «*protéger les civils*» de Benghazi d'un massacre certain, le 19 mars... Pourtant, voilà qui semble peser bien peu face aux propos du président du CNT libyen, Mustafa Abdel Jalil, affirmant le 23 octobre, que la charia serait la base de la nouvelle législation dans la Libye post-Kadhafi. Peu importe aussi que, face aux «*vives inquiétudes*» que son discours aurait suscitées chez ses «*parrains*» occidentaux, M. Abdel Jalil, ait ensuite tenu à «*minimiser*» la portée de sa «*petite phrase*» et affirmé: «*nous sommes des musulmans modérés*». Dans une Libye où, au demeurant, «*la majorité de la population se montre attachée à un islam du juste milieu*» et estimerait que «*l'islam doit être la source de la législation, mais dans le cadre d'un État civil*»[10]. Peu importe aussi que, dans une interview au *Monde* (4-5.09.11), Abdelkrim Belhaj, gouverneur militaire de Tripoli et ancien membre du *Groupe islamique combattant* libyen, ait tenu à se déclarer favorable à un «*État civil avec des libertés réelles*», nie toute assimilation à Al-Qaïda et démente tout «*agenda particulier*» par rapport au CNT.

Ne serait-ce là, comme chez R. Ghannouchi, que «double langage»?

Chercher les femmes

Sans même trancher dans un sens ou dans un autre, il n'est pas inutile d'écouter la réaction au discours du président du CNT, d'une Libyenne[11]: «*la Charia? Allons! Ce n'est pas le texte, le problème. C'est l'interprétation machiste qui en est faite*». Ni d'écouter Baudouin Dupret, politologue et juriste belge, spécialiste du droit islamique et directeur du *Centre de recherche Jacques Berque* de Rabat[12]: c'est dans la plupart des constitutions arabes, à

l'exception de la Tunisie et du Maroc, que la charia est source principale de droit, mais «*cela ne présage en rien du type de lois qui sera adopté*». Par ailleurs, dans tous ces États, hormis l'Arabie saoudite et le Soudan, «*l'influence de la charia ne se fait sentir que sur le droit de la famille*». Or, *Ennahda* s'est engagé à laisser en l'état le code de statut personnel bourguibien. Et la Libye détient le plus grand pourcentage de femmes juristes dans le Monde arabe[13].

L'on sait, grâce e. a. à Germaine Tillon[14], que l'enfermement des femmes est plus dû à une société patriarcale et, plus encore, tribale ou clanique, qu'à l'islam en tant que tel.

Par ailleurs, la femme a très souvent constitué un fantasme majeur des haines et des peurs humaines. En témoigne «l'arme du viol». En témoignent les accusations des antisémites et des nazis de l'entre-deux-guerres, qui considéraient les Juifs comme une menace pour la «pureté» de la femme allemande, des propagateurs de la syphilis, les maîtres des réseaux de «traite des blanches»... Y aurait-il – outre cette insupportable tendance occidentale à «donner des leçons» – quelque chose de cet ordre à l'œuvre dans les cris d'alarme qui se multiplient chez nous au sujet du sort futur des femmes tunisiennes, égyptiennes, libyennes? Joue ici aussi l'orientalisme, dont l'une des caractéristiques fondamentales consiste à systématiquement se fier davantage à des considérations abstraites fondées sur les *textes* fondamentaux de l'islam que, remarque Hentsch, sur «*l'évidence directe tirée des réalités orientales modernes*».

On l'a dit: *Ennahda* – dont on a peu souligné que la principale porte-parole était «en cheveux» – s'est engagé à laisser en l'état le code de statut personnel et à respecter les droits des femmes. Ce que «*même les militantes féministes [...] ne mettent pas en doute*», selon le *Nouvel Obs'*. Sur les 49 Tunisiennes élues, 42 sont d'*Ennahda*. Et, ce, comme le concèdent deux universitaires françaises[15] (tout en s'en désolant) «grâce» à une obligation légale de... parité des listes! Ce qui n'est pas sans rappeler non plus l'Algérie de 1990, où une réforme électorale interdisant le vote par procuration des maris avait, à la grande surprise de certaines féministes laïques, contribué au succès du FIS...

Libye: la boîte de Pandore?

Comme en Irak, comme en Afghanistan, les «Protecteurs unifiés» du peuple libyen auraient-ils voué celui-ci à de nouvelles tragédies encore à venir? À commencer par les risques de partition. Demain, le CNT aura encore affaire aux chefs tribaux dont l'autorité est restée prédominante sur le terrain. Or, les tribus les plus importantes ont soutenu Kadhafi ou au moins fait preuve d'*attentisme*. Plus, certaines tribus de l'Ouest ont vécu la victoire du CNT comme une invasion venue de l'Est. Il s'agira aussi de parvenir à soumettre le sud-ouest du pays, le Fezzan, où la «résistance» au CNT persiste, et d'affronter les aspirations autonomistes des Toubous du Sud. Déjà, le fief de la grande tribu des Warfalla, Bani Walid, serait retombé aux mains des pro-Kadhafi...

Se focaliser sur un «péril islamiste» en Libye, risque donc d'occulter des dangers autrement réels et angoissants qui guettent le pays. Il apparaît comme évident que, demain, la part de l'État libyen dans les revenus du pétrole, jugée trop importante au regard des postulats *libéraux* – c'était là à l'évidence l'un des motifs de l'intervention occidentale – déclinera. Et partant les ressources que tiraient les tribus d'une redistribution savamment équilibrée de la rente pétrolière par le régime du *Guide*. Indubitablement, le Libyen verra chuter son niveau de vie qui, jusqu'au conflit représentait, on l'oublie trop souvent, trois fois celui de

l'Égyptien et deux fois celui du Tunisien[16]. Qu'en ressortira-t-il dans un pays bourré d'armes? L'on sait combien la politique sociale des mouvements islamistes a toujours compté dans leurs succès. Et l'on peut considérer qu'en cas d'éclatement du pays, seul le recours à l'islam sera à même d'apporter la légitimité symbolique nécessaire à sa réunification.

Pas d'angélisme

«L'on ne change pas la société par décret» disait un sociologue français des années 1970. La sincérité des leçons de démocratie que prodiguent nos dirigeants peut à juste titre être mise en doute, venant de la part de ceux qui, jusqu'hier, furent les meilleurs soutiens des dictatures arabes. Quant aux appels à la démocratie imposée émanant d'une certaine «gauche bombardière», ils semblent, tout sincères soient-ils, relever en bonne partie de l'invocation.

Peut-on croire que des sociétés en proie à des inégalités sociales criantes, au sentiment d'appartenance nationale vacillant et soumis à des relations néocoloniales[17] puissent «par décret» adopter un régime de démocratie parlementaire qui ne soit pas perverti?

Toute société recèle des «tendances lourdes». Croit-on que le machisme qui «interprète» la charia – largement partagé en fait par les soi-disant «laïques» de la région – disparaisse du jour au lendemain?

Il est plus réaliste de compter sur certains signaux, comme le fait qu'en Égypte, une partie de la jeunesse des Frères musulmans s'est rebellée contre le conservatisme des leaders et a rallié la contestation[18].

L'éditorial cité du *Monde* (26.10.11) a raison: c'est «faire injure [...] aux Tunisiennes que de décréter [...] que le succès d'Ennahda sonne le glas de leur «printemps». Cela vaut pour les Libyennes et les Égyptiennes. Cessons en effet de «faire injure» aux féminismes islamiques[19], au grand nombre de femmes qui, en foulard, ont les mêmes aspirations à un mieux être et à des droits accrus que leurs consœurs laïques. Le processus est connu: en recrutant en masse les femmes, les partis islamistes leur offrent aussi, peut-être *volens volens*, une tribune et une audience qui peut s'avérer plus large que celles dont disposent ces mêmes consœurs laïques.

Et l'on peut penser qu'un *mécanisme* similaire agira en ce qui concerne tous les «laissés pour compte». Il est tout aussi angélique de penser que les dirigeants des partis islamistes, parce qu'ils expriment les ressentiments et les aspirations du «petit peuple» et rejettent l'hégémonie occidentale, se mueront en dirigeants *révolutionnaires* et tenteront d'instaurer un ordre socio-économique rompant avec le capitalisme libéral mondialisé. Mais, comment réagiront demain ces «laissés pour compte» si les états-majors politiques qui se targuent aujourd'hui, non sans raisons, d'exprimer leurs aspirations leur font défaut?

Comme le disait Antonio Gramsci, «on ne peut prévoir que la lutte».

Paul Delmotte

16 novembre 2011

- [1] E. a. in *Les «révolutions arabes» et nous. Regard autocritique*, interview, *Les Sentiers de la paix*, n°54, avril 2011
- [2] E.Saïd, *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Le Seuil, 1997 – T.Hentsch, *L'Orient imaginaire*, Ed. de Minuit, 1988
- [3] *L'islam politique et la démocratie: le cas algérien*, in *Hérodote*, n°77, 2e trimestre 1995 – L.Addi enseigne à l'*Institut d'études politiques* de Lyon (IEP)
- [4] *Kapitalis*, journal électronique tunisien, in *Courrier international*, 3-9.11.11
- [5] François Burgat, *L'islamisme en face*, La Découverte, 1995, p.14
- [6] Gilles Kepel, in in *Le Nouvel Observateur*, 3.11.11
- [7] *Kapitalis/Courrier international*, 3-9.11.11
- [8] François Reynaert, in *Le Nouvel Observateur*, 3.11.11
- [9] Sur son *blog*, le 31.10.11
- [10] *Libya-al-Youm/Courrier international*, 27.10-2.11.11
- [11] *Le magazine du Monde*, 12.11.11
- [12] Interview au *Monde*, 15.09.11
- [13] *Le magazine du Monde*, art. cit.
- [14] *Le harem et les cousins*, Le Seuil, 1966
- [15] Barbara Loyer et Isabelle Feuerstoss, in *Le Monde*, 15.11.11
- [16] Marc Vandepitte, in *De Wereld Morgen* (24.10.11): au niveau de l'IDH, la Libye détenait la 53e place, la Tunisie la 81e, et l'Égypte la 101e
- [17] Lire Ghassan SALAME (dir.), *Démocraties sans démocrates. Politiques d'ouverture dans le monde arabe et islamique*, Fayard, 1994
- [18] *Le Monde Magazine*, 9.07.11
- [19] Lire à ce sujet Najate Zougari, *Féminismes islamiques*, in *La Revue des livres (RdL)*, n°2, novembre-décembre, 2011

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Paul Delmotte](#), Mondialisation.ca, 2011

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca